Ey-nergie

Bulletin d'information du Centre Hospitalier Henri Ey Septembre 2018

édito

Le centre hospitalier Henri Ey affiche ses ambitions

L'actualité « GHT Eure-et-Loir »

Le groupement hospitalier de territoire d'Eure-et-Loir est désormais dénommé « HÔpitaux Publics EuréLIENS » (HOPE). Le projet médical définitif du GHT est désormais validé. Un document unique appelé « Projet médical et de soins partagé » réunit les fiches relatives aux orientations médicales par filière de soins identifiée et des fiches relatives aux orientations soignantes.

Par ailleurs, il est à noter que la région Centre-Val de Loire a bénéficié d'une enveloppe complémentaire sans précédent de 6 millions d'euros au titre des régions sous dotées en dotation annuelle de financement de la psychiatrie.

Dans ce cadre, l'ARS a lancé en direction du GHT et de ses établissements partis, un appel à projet destiné à soutenir des projets de renforcement et de transformation de l'offre de psychiatrie. Ces projets s'inscrivent dans les objectifs nationaux en santé mentale et ceux du projet régional de santé co-construit avec les acteurs de la santé mentale. Il s'agit de projets à vocation territoriale avec une forte composante de mobilité, de liaison, de proximité dans le cadre d'une offre graduée. Le Centre hospitalier Henri EY a promu et soutenu les deux projets phares suivants : la mise en œuvre d'une équipe mobile territoriale de géronto psychiatrie et l'amélioration de la prise en charge des situations de crise dans les centres médico-psychologiques adultes en Eure-et-Loir.

Actualité institutionnelle

Dans la continuité des projets à vocation territoriale, l'établissement a souhaité également présenter à l'ARS, après consultation des instances en interne, les trois projets suivants

- Les Maisons d'Aide à la Réinsertion : Installées sur Bonneval et Le Coudray, ces unités accueillent des patients ayant besoin d'une étape intermédiaire entre l'hôpital et une vie plus autonome. La proximité des lieux d'hospitalisation permet un détachement progressif du lieu de soin tout en favorisant la réassurance.
- La télémédecine : Durant le dernier trimestre 2018, une première tranche du projet télémédecine sera déployée en soutien des projets médicaux sur les sites de Nogent-le-Rotrou et Morancez dans le cadre des consultations en addictologie. La télémédecine (téléstaff, téléexpertise, téléconsultation) constituera ainsi un outil complémentaire à la prise en charge médicale classique des patients. À terme, la plupart des bureaux médicaux et des salles de staff seront dotés en équipement télémédecine sur l'ensemble des sites afin d'offrir un accès simple et pratique à l'ensemble des professionnels de santé
- La Sismothérapie/rTMS: Il s'agit d'ouvrir cette technologie vers l'extérieur.

Toujours dans le cadre des projets, depuis le 1^{er} juillet 2018 un logiciel de gestion de remplacement du personnel (Whoog) est mis en place. Ainsi, sur la base du volontariat, les agents peuvent s'inscrivent sur une plate-forme en indiquant leurs disponibilités, leur choix de poste et de lieux de travail. Inscrit dans une démarche de qualité de vie au travail, telle que recommandée par la HAS, ce processus inédit sera évalué dans six mois.

En point d'orgue, une très bonne nouvelle : une promesse de vente des bâtiments de la maison de retraite « Les Marronniers » a été signée le 11 juillet dernier. C'est

dire que le Centre hospitalier Henri EY s'engage avec détermination, dans une démarche territoriale afin de répondre de façon optimale aux besoins en santé mentale de la population du territoire de santé.

Cette ambition collective est le fruit de l'engagement indéfectible du personnel de l'établissement en faveur des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité.



« Quoi de neuf

dans nos pratiques? »

La cinquième édition de la journée des pratiques pluriprofessionnelles a eu lieu le 4 octobre 2018 à Bonneval. Sept interventions, portant sur le thème de l'entourage, ont mis en lumière les pratiques soignantes, éducatives et sociales innovantes dans la prise en soins des patients et résidents en régions Centre-Val-de Loire et Pays de la Loire.

Partager des expériences entre les professionnels de santé, contribuer à la valorisation des pratiques innovantes, promouvoir la recherche en soins et renforcer le lien entre les partenaires, tels ont été les grands objectifs de cette rencontre à laquelle à laquelle 140 participants se sont donnés rendez-vous.

Retrouvez prochainement le résumé des interventions de la journées sur les sites Intranet et Internet du Centre hospitalier Henri Ey www.ch-henriey.fr

Sommaire

àla

3 Culture et santé

5 Grand format

L'Unité thérapeutique de Réadaptation

Frédéric Boczkowski, Directeur adjoint des Affaires Logistiques, Économiques

Partenaire délégation 28

Q Pêle-mêLe

Philippe Villeneuve, Directeur



QUAND LA CULTURE S'INVITE À L'HÔPITAL :

le Centre hospitalier Henri Ey s'est doté d'un projet culturel nommé « l'art d'une rencontre ».

Initié par la direction de l'établissement, le projet culturel a pour ambition de faire de l'hôpital un lieu de vie à part entière, un lieu ouvert et porteur de reconnaissance qui favorise en parallèle le bien-être des usagers, des familles et des personnels.

Coordonné par la chargée de communication et du patrimoine, le projet culturel, inscrit au cœur du projet d'établissement 2016-2020, a été présenté aux instances du mois d'avril et ancré le 23 juin lors d'un concert ouvert à tous les publics.



Photo d'archive - Exposition de sculptures d'Yves de La Tour d'Auvergne sur le site Bonneval dans le cadre de la programmation des expositions du Conseil départemental « Arts itinérance ».

LE CONTEXTE

La politique interministérielle « Culture et santé »

Depuis près de vingt ans, le Ministère des Solidarités et de la Santé et le Ministère de la Culture conduisent une politique commune d'accès à la culture pour tous les publics au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Dans le cadre de la loi du 21 juillet 2009 « Hôpital, Patients, Santé et Territoires », une nouvelle convention Culture-Santé est signée entre les deux ministères le 6 mai 2010. Elle tend à soutenir d'une part, l'émergence ou la consolidation d'une politique culturelle inscrite au cœur du projet des établissements et d'autre part, à faciliter l'accès à l'offre culturelle du territoire privilégiant la qualité artistique et le parcours professionnel.

La politique culturelle concerne tous les champs culturels et artistiques : le spectacle vivant, l'architecture, le patrimoine, les arts plastiques, les musées, le livre et la lecture, la presse écrite, le cinéma, la musique, les pratiques numériques.

La déclinaison de la politique en région

En région Centre-Val de Loire, le partenariat interministériel se décline au travers d'une convention signée entre la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'Agence régionale de la santé (ARS) qui accompagnent et financent le dispositif.

C'est dans ce cadre que le Centre hospitalier Henri Ey a répondu à l'appel à projets 2018 « Culture-et-Santé » en partenariat avec l'A.ssociation M.ouvement A.rtrope, compagnie artistique de danse contemporaine, pour initier un projet artistique au bénéfice des patients, résidents, proches et professionnels sur le territoire eurélien.



Le concert des chorales Sainte-Cécile de Bonneval et l'Orphéon Belsa de Ouarville, ouvert à tous les publics, a réuni 200 personnes en salle du chapitre le 23 juin au soir. 40 choristes accompagnés d'un pianiste ont revisité des chants du répertoire classique et de la variété.

UN ENJEU DÉMOCRATIQUE

L'hôpital occupe une fonction essentielle dans l'espace social. L'ambition de la politique culturelle est de faire de l'hôpital un lieu de vie à part entière, un lieu ouvert et porteur de reconnaissance qui favorise en parallèle le bien-être des usagers, des familles et des personnels.

Ainsi, l'art et la culture permettent d'inscrire les établissements dans un espace de dialogues, de créativité et de partage d'expériences entre acteurs de la société. Outil de citoyenneté, la politique culturelle vient ouvrir l'hôpital dans un « agir ensemble » et contribue à promouvoir et renforcer la citoyenneté et les droits des personnes malades



Photo d'archive - Hommage rendu à Henri Ey au centre de documentation professionnelle lors de la 26° édition des journées européennes du patrimoine dédiée aux « GRANDS HOMMES ».

Cette démarche doit également concourir à modifier les représentations de la psychiatrie, de la santé mentale et de la personne âgée notamment grâce à son ouverture sur la cité et offrir aux professionnels le moyen de renouveler le regard qu'ils portent sur leur propre pratique.

UN PROJET CRÉATEUR DE LIEN

Les objectifs généraux du projet culturel du Centre hospitalier Henri Ey visent à :

 Améliorer la prise en charge globale du patient en favorisant les relations sociales et les interactions soignant/soigné. Ce projet participe à la politique visant à lutter contre la stigmatisation de la psychiatrie, de la santé mentale et de la personne âgée.

Contribuer à la qualité de vie au travail en favorisant l'expression et l'implication des personnels autour d'un projet porteur de valeurs communes.

Facteur d'épanouissement, la culture à l'hôpital permet aux professionnels de se réinvestir dans leur pratique et favorise le développement de nouvelles initiatives.

 Renforcer l'attractivité de l'établissement en améliorant son inscription sur le territoire et en valorisant ses savoirs faire et savoirs être.

Le projet culturel contribue à asseoir la notoriété de l'établissement, riche d'un patrimoine ancien et d'une histoire scientifique et philosophique (en référence à Henri Ey, illustre médecin psychiatre).



Depuis 1984, le Centre hospitalier Henri Ey ouvre ses portes au grand public à l'occasion des journées du patrimoine. Cette année 480 visiteurs sont venus découvrir l'histoire architecturale du site.

Les objectifs opérationnels sont ainsi déclinés :

AXE 1: PROMOUVOIR LA CULTURE AU CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

Mettre en œuvre des animations culturelles ponctuelles en s'appuyant sur le tissu associatif local

ACTION 1: organiser des concerts dans le cloître.

ACTION 2 : organiser une représentation théâtrale dans le cloître.

ACTION 3 : valoriser les pratiques artistiques des patients et les initiatives des personnels éducatifs et soignants en incitant l'exposition des œuvres des patients.

Développer des actions culturelles soutenues par le dispositif régional et/ou en lien avec des collectivités territoriales

ACTION 1 : Accueillir une exposition du conseil départemental « Art itinérance » ou un concert de musique dans le cadre des « journées lyriques ».

ACTION 2 : Animer des visites historiques aux journées européennes du patrimoine. ACTION 3 : Développer un projet artistique (résidence d'artiste ; danse contemporaine...)

Poursuivre l'incrémentation de la culture psychiatrique locale à travers les outils existants

ACTION 1: Participer aux semaines d'information sur la santé mentale.

ACTION 2 : Organiser une porte ouverte d'un service (soin/hébergement).

ACTION 3 : Organiser une journée des pratiques pluriprofessionnelles.

ACTION 4 : Faire vivre le projet culturel à travers le journal « Ey-nergie » et le site Internet.

AXE 2: FORMALISER L'ACTION CULTURELLE AU CENTRE HOSPITALIER HENRI EY

Valoriser les ressources de l'établissement

ACTION 1 : Créer un comité culturel basé sur le volontariat pour les personnels actifs et sur le bénévolat pour les personnels retraités et représentants des usagers.

ACTION 2 : Assurer la conservation et la transmission du patrimoine bâti, matériel et intellectuel.

Développer des partenariats et/ou jumelage avec des institutions culturelles et les hôpitaux du GHT « Eure-et-Loir »

ACTION 1 : Créer un réseau d'acteur « Culture-santé » en Eure-et-Loir pour faciliter la mise en œuvre des actions culturelles.

ACTION 2 : Établir des conventions avec les institutions culturelles du territoire eurélien.

Stéphanie Martin,

chargée de communication et du patrimoine

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS SUR LE SITE DE BONNEVAL

- 15 et 16 septembre : 35° édition des journées européennes du patrimoine « L'art du partage » organisée en partenariat avec l'association « Les amis de Bonneval ». Visite guidée gratuite de l'ancienne abbaye Saint-Florentin samedi et dimanche de 14 h à 19 h.
- 4 octobre : 5º journée des pratiques pluriprofessionnelles avec la participation du centre hospitalier de Chartres et des EPSM du Loiret et de la Sarthe. Exposition de création artistique des travailleurs de l'ESAT dans le cadre des activités de soutien.
- 15 au 27 octobre : Exposition de l'atelier « Hop Art » (œuvres picturales des patients de l'hôpital de jour adulte de Châteaudun) organisée en partenariat avec le peintre Frédérique Valentini, dite «Valentine». Ouvert de 14 h 30 à 17 h 30 du lundi au samedi.
- 9 novembre : Soirée théâtrale dédiée « Au mage Apollinaire » organisée en partenariat avec l'association théâtrale de « La bonne vallée » et la ville de Bonneval dans le cadre des commémorations de l'armistice 1918.

Contact et renseignements: 02 37 44 76 04



L'UNITÉ THÉRAPEUTIQUE DE RÉADAPTATION au Centre psychiatrique du Coudray

Depuis 2011, le Centre hospitalier Henri Ey est doté de deux unités thérapeutiques de réadaptation situées sur les sites d'hospitalisation de Bonneval et du Coudray.

Créées dans le cadre du projet de réorganisation de la psychiatrie, ces unités concourent à accroître l'efficacité des prises en charge et identifier des parcours de soins adaptés.

QU'EST-CE QU'UNE UNITÉ THÉRAPEUTIQUE DE RÉADAPTATION ?

L'unité thérapeutique de réadaptation du Centre psychiatrique du Coudray a pour mission d'accueillir les patients dont la symptomatologie est stabilisée mais qui n'ont pas une autonomie suffisante pour intégrer, ou conserver, une insertion sociale et, au premier chef, un logement, ou dont les troubles résiduels ne permettent pas l'orientation vers une structure médico-sociale adaptée.

Les patients accueillis viennent, soit des unités d'hospitalisation en psychiatrie, (si un retour à domicile ne paraît pas possible à l'issue de l'hospitalisation), soit des centres médico-psychologiques, ou hôpitaux de jour, lorsque la prise en soins ne suffit pas à répondre de manière satisfaisante à leurs besoins.

LES MISSIONS DE L'UNITÉ

Les prises en charge sont orientées vers l'acquisition d'habiletés sociales, l'autonomisation dans les gestes de la vie quotidienne, la restauration ou encore la préservation des acquis cognitifs. Pour mener à bien cette mission, des évaluations à l'autonomie de la personne dans son environnement, ainsi que ses capacités physiques et cognitives sont nécessaires.

Chaque patient bénéficie d'un projet individualisé, construit, évalué et ajusté selon ses besoins. Pour permettre la réussite de son projet, le patient participera à des activités thérapeutiques ciblées.

FOCUS SUR LES ACTIVITÉS THÉRAPEUTIQUES

• L'activité cuisine

Si un patient a un projet d'aménager dans un appartement et que son axe de progression serait l'acquisition d'une capacité à cuisiner, l'activité cuisine lui sera proposée.

Cette activité, pratiquée en groupe et animée par deux soignants, permet de travailler les fonctions cognitives, exécutives et la cohésion de groupe. Les objectifs à atteindre sont : faire les courses, suivre une recette, cuisiner et nettoyer les lieux en autonomie.

• L'activité jardinage

Prenons un autre exemple avec un patient dont son projet serait de vivre dans un foyer de vie et pour lequel son axe de progression serait l'acquisition de plus d'autonomie, de socialisation. L'atelier jardinage et les activités ergothérapeutiques lui seraient alors proposées.

Pratiquée en dehors des murs de l'hôpital, au sein des jardins familiaux de Chartres, l'activité jardinage, propice à l'apaisement, est utilisée comme support éducatif et pédagogique. Elle favorise d'une part, l'autonomie, la responsabilisation, la socialisation et d'autre part, la détente et la relaxation.



Les bienfaits de cette activité sont visibles dans le domaine de la cognition, de la vie sociale et sur le plan physique. Le contact avec la nature permet au patient de travailler sur la stimulation des cinq sens, la créativité ou encore l'organisation. Les récoltes des fruits et légumes du jardin sont consommées sur place ou utilisées pour l'activité cuisine.

Le nombre de participants est de trois patients pour un encadrant par séance. Elle est ouverte sur la base du volontariat pour les patients qui souhaitent y participer.

L'ergothérapie

L'ergothérapie consiste à optimiser l'autonomie de la personne via diverses médiations, notamment par le biais de mises en situation dans les actes de la vie quotidienne. Plus spécifiquement, l'ergothérapie en psychiatrie prône la réhabilitation et la réinsertion psycho-sociale.

• L'activité physique adaptée

Toujours en lien avec le projet individualisé du patient, l'activité physique adaptée peut être proposée. À travers les activités physiques, le patient apprendra à mieux connaître son corps et trouver des solutions internes suffisamment contenantes pour avancer dans son parcours.

Ce médiateur permet également d'emmener le patient vers des situations stressantes, engendrant des émotions dont la gestion est nécessaire pour résoudre des problèmes. Les situations stressantes sont alors travaillées à travers le « jeu » ou le « sport » car la nature « culturelle » de ces derniers permet d'envisager une issue favorable.



Pour ce faire l'éducateur sportif devra créer des passerelles avec les associations sportives existantes pour assurer une continuité lorsque le patient sort de l'hôpital. Rechercher des salles, des partenaires, du matériel, des financements, pour pratiquer et favoriser l'émergence de projets type séjour. Organiser les journées inter

hôpitaux (occasion de finaliser des cycles d'activités en accueillant des pratiquants des hôpitaux de la région).

D'autres activités peuvent aider au développement des capacités du patient. La bibliothèque municipale favorise l'expression de soi et permet de développer les interactions sociales. L'expression corporelle permet d'élaborer un travail sur l'image corporelle, l'affirmation et l'estime de soi, l'expression des émotions ainsi que la relation entre le corps et l'esprit.

D'autres activités peuvent être proposées tels que les sorties à la SPA (médiation animale), l'atelier théâtre, etc...

Chaque patient peut bénéficier d'une ou plusieurs activités pour mener à bien son projet individualisé. Rien n'est figé, bien au contraire. L'équipe pluridisciplinaire, formée aux techniques spécifiques, adaptera le projet individualisé en fonction de l'évolution du patient.

Afin d'accompagner les patients dans leur projet de soins, l'équipe pluridisciplinaire est formée aux techniques spécifiques à ce type de prise en charge. Les travailleurs sociaux y jouent aussi un rôle essentiel.

Pour compléter ce dispositif d'accompagnement, l'équipe pluridisciplinaire travaille avec des partenaires comme les foyers de vie de Courville et la Fondation d'Aligre et poursuit le développement du travail en réseau.

L'équipe de l'UTHR





L'Union Nationale de familles et amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques : « un autre regard sur la maladie »

PARTIE 2 : LA DÉLÉGATION 28 ET LES INSTANCES DÉPARTEMENTALES



L'Union Nationale de Familles et Amis de Personnes et/ou Handicapés psychiques (UNAFAM) est une association d'entraide et de défense des intérêts des familles reconnue d'utilité publique. Grâce aux 2 000 bénévoles formés, présents dans plus de 100 délégations et 300 points d'accueil de proximité répartis dans toute la France, l'UNAFAM accompagne environ 18 000 personnes.

Relayé par les délégations départementales, ce dispositif permet aux familles d'avoir accès à une information actualisée et de participer à des sessions de formation et d'échange au plus près de leurs préoccupations quotidiennes.

LA DÉLÉGATION 28 : UN SOUTIEN DES FAMILLES PAR L'ÉCOUTE, L'ACCUEIL ET L'INFORMATION

La délégation 28 est composée de 80 adhérents et dispose d'un groupe de bénévoles, majoritairement des proches concernés par la maladie psychique. Les bénévoles se relaient auprès des familles afin de les aider à sortir de l'isolement et à faire face à la maladie. Cet accompagnement, par des pairs, agit en complémentarité avec les actions des professionnels.

Les bénévoles sont formés pour :

- assurer une permanence téléphonique qui permet aux appelants de s'exprimer en confiance et aux bénévoles écoutants de renseigner, rassurer, informer.
- accueillir en entretien sur rendez-vous des familles frappées par la maladie psychique d'un proche. Cet accueil permet d'informer sur les différents dispositifs d'accompagnement, les parcours de soins, les structures et services adaptés à chaque situation,
- proposer de participer à une réunion informelle, mensuelle, conviviale qui permet de mieux se connaître dans un cadre accueillant et chaleureux,
- présenter le groupe de paroles animé par un psychologue et constitué d'une douzaine de participants se réunissant une fois par mois.

Formations

Tous les aidants de l'association, prêts à confirmer une présence active au sein de la délégation 28, bénéficient de journées d'informations et de formations pour :

- approfondir leurs connaissances sur les maladies psychiques et les différents dispositifs d'aide,
- améliorer leur capacité d'accueil, d'écoute et de dialogue avec les familles

- renforcer leur efficacité en maîtrisant leur rôle et leur positionnement au sein des instances locales.

Ils sont également invités à participer à des conférences et colloques sur le thème de la recherche médicale et/ou l'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement.

Destigmatisation

La délégation 28 organise des actions de proximité qui contribuent à briser les tabous en informant sur les maladies psychiques et les modalités de leur accompagnement. Chaque année, elle participe à Psycyclette (tour de France contre les idées reçues sur les personnes en situation de handicap) ainsi qu'aux Semaines d'information sur la santé mentale (SISM).



Marie-Paule Fraboulet, François Mayeux (délégué), Nelly Jubault, Geneviève Ramos et Christine Valentini, membres de l'UNAFAM 28.

LES INSTANCES DÉPARTEMENTALES : LES MANDATS DE REPRÉSENTATION

L'UNAFAM représente les personnes vivant avec des troubles psychiques et leur entourage auprès des instances et institutions médico-sociales et sociales du département.

Ainsi les bénévoles de l'UNAFAM assurent des mandats de représentation au sein d'instances locales qui jouent un rôle déterminant pour améliorer le parcours de soins et de vie des personnes vivant avec des troubles psychiques. Leur participation apporte une dimension essentielle à savoir les spécificités de la maladie, du handicap psychique et leurs expériences d'aidants.

La loi de 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a reconnu les troubles psychiques dans sa définition du handicap et créé dans chaque département une Maison des Personnes Handicapées (MDPH), regroupée depuis 2016 avec les services dédiés aux personnes handicapées du Conseil Départemental et les services pour personnes âgées sous l'entité Maison de l'Autonomie (MDA.)

Au sein de la Maison de l'Autonomie (MDA) d'Eure-et-Loir*, des bénévoles de l'UNAFAM siègent :

- à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) qui prend les décisions relatives aux droits aux prestations aux demandes de compensation sur la base de l'évaluation de l'équipe pluridisciplinaire.
- à la Commission Exécutive (COMEX) instance chargée d'administrer la Maison des Personnes Handicapées (MDPH).

Par l'intermédiaire des bénévoles, l'UNA-FAM est également représentée au :

- Conseil de surveillance des centres hospitaliers de Bonneval et de Dreux.
- Conseil de la vie sociale de nombreux établissements médico-sociaux.
- Conseil d'administration d'associations.
- Groupes de travail et ateliers de réflexion.

La vie associative de l'UNAFAM trouve sa source et son application dans les territoires au plus près des familles. Le fonctionnement adapté au périmètre de la délégation permet aux bénévoles qui s'impliquent au quotidien de mettre en œuvre au sein de la délégation 28, les missions sociales de l'UNAFAM.

L'équipe UNAFAM 28

*La loi de 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a reconnu les troubles psychiques dans sa définition du handicap et créé dans chaque département une Maison des Personnes Handicapées (MDPH), regroupée depuis 2016 avec les services dédiés aux personnes handicapées du Conseil Départemental et les services pour personnes âgées sous l'entité Maison de l'Autonomie (MDA.)



ortrait FRÉDÉRIC BOCZKOWSKI, Directeur adjoint des Affaires Logistiques, Économiques et des Coopérations

■ Par Caroline Dastugue, psychologue



Frédéric BOCZKOWSKI, Directeur adjoint des Affaires Logistiques, Économiques et des Coopérations.

Vous êtes en poste depuis le mois de février de cette année. Quel est votre parcours?

Depuis 1990, j'ai travaillé dans six centres hospitaliers (psychiatrique et médecine, chirurgie, obstétrique) en tant que chargé de missions, responsable des systèmes d'information et d'organisation, des démarches qualité, attaché d'administration aux affaires générales et juridiques et enfin attaché principal en charge des marchés publics puis à la direction de la clientèle.

Je suis titulaire d'un diplôme inter-universitaire « Évaluation et organisation des soins en psychiatrie » et d'un diplôme universitaire de « Droit de la psychiatrie et de la santé mentale ». Durant deux ans et demi, j'ai occupé un poste de conseiller municipal.

Pouvez-vous nous résumer en quelques mots vos missions au sein de l'hôpital?

Mes missions consistent à s'occuper de l'aspect logistique (garage, livraison, assurance, laboratoire, ...), de la gestion des budgets et des partenariats (ville, médicosocial,...).

En résumé, j'ai en charge la gestion de tous les biens matériels et immatériels. Mon rôle est de vérifier qu'il n'y a pas de grain de sable dans les rouages pour que « l'hôpital ne se mette pas à tousser ».

On observe parfois des écarts entre les budgets des services. Pour que ce soit plus clair, comment sont-ils calculés ?

Une fois par an, une enquête d'expression des besoins est réalisée auprès des cadres des services, puis une décision commune est prise selon les priorités. La priorisation se fait d'une part, selon les projets de service et d'autre part, selon les attributions des années précédentes. Nous veillons à ne pas toujours attribuer aux mêmes.

Depuis le 1er janvier 2018, la fonction achat est mutualisée au sein du « Groupement Hospitalier de Territoire 28 ». Comment estce que cela fonctionne? Cette réforme a t-elle un impact

sur la politique des achats au Centre hospitalier Henri Ey?

La cellule départementale d'achats du groupement hospitalier de territoire (GHT) est encore en structuration. Actuellement, tous les achats sont exposés au Comité Départemental des Achats (CDA) du GHT. Cette organisation permet de mutualiser l'expression des besoins, de faire des appels d'offres communs, de réaliser des économies potentielles et donc de répondre aux objectifs nationaux de maîtrise des coûts (programme Phare).

Pour ce qui est des investissements liés au projet d'établissement (ex : création de structure), ils passent toujours par l'Agence Régionale de Santé et suivent les règles des marchés publics.



JEU DU PORTRAIT CHINOIS

« S'il était... »

- Si j'étais une partie du corps humain, je serais un bras.
- Si j'étais une pièce de la maison, je serais le salon.
- Si j'étais **une chanson**, je serais «I love rock and roll » de Joan Jett.
- Si j'étais une invention, je serais la roue
- Si j'étais un sportif de haut niveau, je serais Thierry Rey (judoka).



Dites-nous les trois raisons qui font que vous aimez votre métier?

- La démarche projet, les coopérations.
- Le sentiment d'utilité lié au service public (« agir pour », « appartenance à »).
- Les défis et les stratégies politiques (ex : GHT, restructuration, ...)



PRÉVENTIONL'opération Moi(s) sans tabac

Au mois d'octobre et de novembre 2017, Santé Publique France a lancé la seconde campagne Moi(s) sans tabac. L'opération Moi(s) sans tabac consiste à proposer à tous les fumeurs d'arrêter de fumer ensemble, pendant un mois. En effet, après 30 jours d'abstinence, la dépendance est bien moins forte et le fumeur a cinq fois plus de chances d'arrêter définitivement.

Piloté au niveau régional par la Mutualité Française Centre avec le soutien de l'ARS PACA, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie a proposé un appel à projet pour financer différentes actions dans lequel le Centre hospitalier Henri Ey s'est inscrit.



Dr Saïd Lebsir, médecin psychiatre, addictologue et Valérie Barre Visage, infirmière spécialisée en tabacologie.

C'est avec le soutien du Réseau Addictions 28 que les professionnels du pôle addictologie ont proposé des actions. Parmi elles, des temps de consultations en centre médico-psychologique ont été proposés aux usagers afin qu'ils puissent obtenir des informations sur le sevrage tabagique et accéder à un programme de sevrage en bénéficiant notamment de la gratuité de substituts nicotiniques.

Ainsi trente neuf personnes ont été reçues. La majorité d'entre elles ont manifesté leur satisfaction sur la qualité du dispositif et ont repris rendez vous pour un accompagnement à plus long terme. Médecin addictologue et infirmière spécialisée en tabacologie ont par ailleurs animé une matinée d'information/formation sur le tabac à destination des professionnels de l'établissement disponible en visioconférence sur plusieurs sites du département.

Les agents semblent avoir unanimement apprécié ce temps d'échanges. « Cette conférence a nettement complété mon niveau d'information sur les conséquences de la prise de nicotine » mais qui aussi, pour certains, a semble t-il permis d'envisager un sevrage « depuis, j'ai pris rendez vous avec un tabacologue pour arrêter ».

La volonté des professionnels du pôle addictologie reste intacte pour reconduire le projet cet automne qui se déclinera notamment autour d'ateliers d'éducation à la santé destinés aux usagers du soins, aux professionnels

Marie-José Laly, Cadre de santé au pôle d'addictologie

REPORTAGE

Les agents du service environnement

Au sein du Centre hospitalier Henri Ey, une équipe d'agents d'environnement travaille quotidiennement au service des usagers et des professionnels. Nous les avons rencontrés afin qu'ils nous expliquent comment ils contribuent au bon fonctionnement de notre établissement.

L'équipe se compose de 5 hommes, vêtus de bleus et identifiés, dont un coordonne les actions de tous. Ils sont présents la journée en semaine et interviennent sur tous les sept sites que compte l'établissement selon un planning des tâches élaboré à la semaine, mais également selon les impératifs de dernière minute qui peuvent totalement désorganiser une journée! Leurs locaux sont situés au premier étage du quadrilatère à Bonneval.

Leurs missions sont nombreuses et va-

riées, régulières ou ponctuelles : entretenir la voirie, gérer le stockage et l'évacuation des déchets (recyclés, ordinaires, de soins), acheminer le linge des usagers, livrer des médicaments, acheminer le courrier et les mallettes sécurisées, aménager les espaces pour les évènements, déménager du mobilier, en gérer le stockage et l'identification, guider les intervenants techniques extérieurs missionnés par la direction des services logistiques (dératisation, entretien des vitres, installation des photocopieurs), mettre en œuvre le plan déneigement avec l'ESAT, mettre en œuvre le plan Bleu (ventilateurs).

Figures discrètes de l'établissement, ces agents font preuve de disponibilité et de réactivité et rendent facilement service lorsque cela est possible. Ils sont en général très bien accueillis par les services et font partie de la vie quotidienne des usagers qui échangent volontiers avec eux !

Hélène Ben Mazeg, Trésorière de l'association « L'Entraide psycho-sociale »



L'équipe du service environnement - De gauche à droite : Vincent Travaillé, Vincent Pautrat, Jean-Yves Perrault et Billy Sacramento.

